



Lettre d'information SUD du 09 Décembre 2021

ARIANEGROUP (Etablissements de Saint Médard)

On est ce qu'on fait...

Dans une période de reculs et d'attaques tout azimut de la direction contre le personnel, nous aimerions ne pas avoir à nous défendre d'attaques proférées contre nous de la part ...d'un syndicat. Mais nous ne pouvons laisser faire sans répliquer à des messages envoyés au personnel déformant nos positions afin de nous salir.

La méthode est particulièrement perfide puisque si ce message ne nous avait pas été transmis, nous n'aurions même pas su ce qui est écrit sur nous.

Ceci étant la deuxième fois en peu de temps, comme le dit le vieux dicton, « *que ceux qui pissent contre le vent ne s'étonnent pas d'être mouillés ...* ».

Nous ne sommes pas étonnés de la part d'individus qui avaient infiltrés SUD à sa création tout en restant secrètement à la CFDT.

Chacun ses méthodes et tout le monde se fera un avis.

Voilà le message circulant sur nous :

“ Sent: Thursday, December 9, 2021 1:28 PM

Subject: informations CFDT

Bonjour à toutes et tous,

- les sections CFDT se sont prononcées en faveur de l'accord RCC dont Saint Médard.

Avec Jean Marc nous restons disponible si vous avez des questions ou des collègue à vous

- **Pour votre information locale**, les bons de Noël de fin d'année devraient être portés à 150 euros , suite à un problème de logistique la distribution des 100 euros restant se fera début janvier.

Pour rappel cette mesure fait partie des décisions prises dans l'utilisation du reliquat du budget CSE de Saint Médard non dépensé lors de mesures COVID-19 en 2020.

Ne vous laissez pas endormir seul les élus CFDT+CGC ont voté favorablement pour cette mesure et pour la création du chèque CSE-E. Ces 2 mesures génèrent **300 euros du pouvoir d'achat !!! SUD et CGT se sont abstenus lors de ces votes (pv à l'appui) »**

Evidemment il s'agit d'une manipulation consistant à faire croire que nous nous opposons aux mesures de distributions du CSE pour le personnel.

Si notre vote avait été en mesure d'empêcher une redistribution, nous ne nous serions pas abstenus car nous serions en mesure de participer à la gestion du CE.

Pour rappel, lorsque SUD a mis en place les chèques vacances, les autres élus se sont abstenus...et lorsqu'on a réinjecté les économies de la salle de sport aussi.

De la même manière qu'ils s'abstenaient lorsque nous étions majoritaires, nous nous abstenons car nous n'avons pas la main sur le budget, cela n'est en rien une opposition à la distribution.

Nous l'avons expliqué avant le vote mais cela n'est pas précisé !!!

Lorsque les autres syndicats s'abstenaient, nous ne faisons pas croire qu'ils votaient contre les chèques vacances, chèques nounous, bons de Noël, rentrée étudiants, subventions voyages ou autres mis en place par SUD...

Pour notre part, lorsque nous exprimons des divergences avec un autre syndicat, nous le faisons au grand jour et cela porte sur des positions réelles, sur des faits et non sur une manipulation consistant à déformer la réalité ou le sens d'un vote.

Cette manière de véhiculer de fausses informations en dit long sur le respect qui est fait aux destinataires de ces mails...Et sur la confiance qu'ils peuvent avoir de ceux qui sont censés les informer...